



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 9 OCTOBRE 2023

Les acteurs de la musique enregistrée et du spectacle vivant réitèrent leur soutien à l'instauration d'une contribution « streaming » pour renforcer le CNM et pérenniser son financement

Alors que la filière musicale était conviée au ministère de la Culture, le 2 octobre dernier, pour acter la fin de la concertation sur le financement du Centre national de la musique, nous, organisations professionnelles et syndicales issues du secteur du spectacle vivant et de la musique enregistrée, réaffirmons avec force notre soutien à la solution préconisée par Julien Bargeton dans son rapport et qui a retenu l'attention du président de la République : une contribution du secteur du *streaming*.

Créé en 2020, le Centre national de la musique (CNM) est appelé à jouer un rôle majeur auprès des acteurs du spectacle vivant et de la musique enregistrée. Or, face aux évolutions et transitions que connaît notre filière, il est désormais urgent de compléter son schéma de financement afin qu'il puisse porter une stratégie ambitieuse en faveur de la filière musicale, assurer pleinement ses missions en faveur de la diversité des expressions culturelles et de l'innovation et mettre en œuvre les chantiers indispensables au développement et au rayonnement de nos secteurs, tant en France qu'à l'international.

Depuis 2022, de très nombreux acteurs de la musique enregistrée et du spectacle vivant soutiennent collectivement la piste d'une contribution obligatoire de la diffusion numérique (plateformes de *streaming*, réseaux sociaux, etc.), tant dans son activité payante que gratuite ; proposition privilégiée par le rapport de Julien Bargeton en avril dernier et par le président de la République en juin. C'est également le premier scénario présenté dans le cadre de la concertation professionnelle menée par la ministre de la Culture, Rima Abdul-Malak, et celui soutenu par les acteurs de la filière afin d'atteindre un objectif commun : doter le CNM d'un mécanisme de financement responsable fondé sur le principe de solidarité.

Aujourd'hui, le temps presse. Nous appelons à ce qu'une contribution de la diffusion numérique soit inscrite au projet de loi de finances pour 2024. C'est aujourd'hui la seule ressource dynamique et équitable qui permettrait d'assurer au CNM un financement pérenne et équilibré et de l'inscrire dans le modèle unique d'aide à la création, celui de l'exception culturelle française.

Contact presse :

AJC : Antoine Bos, secrétaire général - antoinebos@ajc-jazz.eu
AGI-SON : Angélique Duchemin, directrice - direction@agi-son.org
CAMULC : Daniel Stevens, délégué général – daniel.stevens@camulc.org
FAMDT : Alban Cogrel, directeur – alban.cogrel@famdt.com
FÉDÉLIMA : Boris Colin, coordinateur des coopérations – boris.colin@fedelima.org
FELIN : Céline Lepage, déléguée générale – celine@fede-felin.org
Ferarock : Xavier Le Boursicaud, directeur - xavier@ferarock.org
FNEIJMA : Armonie Lesobre, directrice de la FNEIJMA - armonie@fneijma.org
Les Forces musicales : Sébastien Justine, directeur – s.justine@lesforcesmusicales.org
Fracama : Jérémie Hahn, chargé de développement - jhahn@fracama.org
France Festivals : Alexandra Bobes, directrice – a.bobes@francefestivals.com
Futurs Composés : Laurence Rougier, déléguée générale - laurence.rougier@futurscomposes.com
GRABUGE : Brice Arnaudeau, coordinateur général - coordination@reseaugrabuge.com
La féma : Coline Hejazi-Kenari, coordinatrice - coline@femabfc.org
Le RIF : Mickaël Burlot, codirecteur - Mickael@lerif.org
Le RIM : Florent Teulé, directeur - florent.teule@le-rim.org
OCTOPUS : Cyril Della-Via, directeur - direction@federation-octopus.org
PAM-Pôle des Acteurs de la filière Musicale en Région Sud & Corse : Nadine Verna, directrice - direction@le-pam.fr
PRODISS : Malika Séguineau, directrice générale – m.seguineau@prodiss.org
PROFEDIM : Aurélie Foucher, déléguée générale - aurelie.foucher@profedim.org
SACD : Chloé Rayneau - chloe.rayneau@sacd.fr
SMA : Aurélie Hannedouche, directrice – dg@sma-syndicat.org
SNSP : Laurence Raoul, directrice déléguée – l.raoul@snsf.fr
SPPF : Jérôme Roger, directeur général – jerome.roger@sppf.com
SUPERMAB : Julien Pion, coordinateur - julien@supermab.org
SYNDEAC : Vincent Moisselin – v.moisselin@syndeac.org
UPFI : Guilhem Cottet, directeur général – guilhem.cottet@upfi.fr
ZONE FRANCHE, le réseau des Musiques du Monde : Sébastien Laussel, directeur - direction@zonefranche.com